



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 781-1 modifiant le règlement 781 afin de retirer certains travaux autorisés et diminuer la dépense et éliminer l'emprunt autorisé.

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 16 août 2021.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soit le 2 décembre 2021.

Donné à Varennes, ce 2 décembre 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA



Hôtel de ville
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-2655



Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gaultier
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949



Garage municipal
Service des travaux publics
2650, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 0B6
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 929-1636